

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DE SIVOM DE LA REGION EST AGEN

Séance du 09 mars 2016

L'an deux mille seize le neuf mars à 9 heures. le Comité Syndical du SIVOM de la Région Est d'Agen, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET, Vice-Président,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

MM. TREY D'OUSTEAU - LARROUMET - ORDRONNEAU - VINDIS - GERAUD LUSSET - CAZE et Mme MEYNARD

Procurator(s) :

M. DELBREL donné à Mme MEYNARD

Étaient absent(s) :

MM. DELBREL - ZALATEU et PECHAVY

Étaient excusé(s) :

Date de la convocation
29 février 2016

Date d'affichage
09 mars 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 mars 2016

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

et publication du

09 mars 2016

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET Vice-Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 50 573,54

- un excédent reporté de : 164 761,54

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 215 335,08

- un déficit d'investissement de : 36 033,70

- un déficit des restes à réaliser de : 9 608,00

Soit un besoin de financement de : 45 641,70

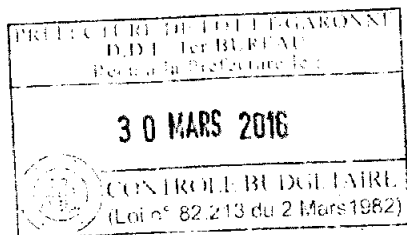
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT 215 335,08

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 45 641,70

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 169 693,38

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 36 033,70



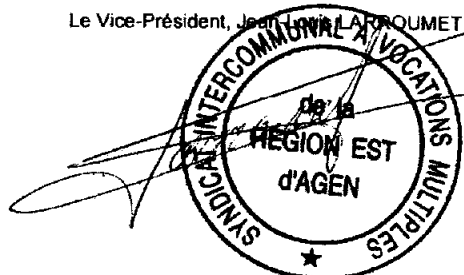
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BON-ENCONTRE

Le Vice-Président, Jean-Louis LARROUMET



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DE SIVOM ASSAINISSEMENT

Séance du 09 mars 2016

L'an deux mille seize le neuf mars à 9 heures, le Comité Syndical du SIVOM Assainissement, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET, Vice-Président,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

MM. TREY D'OUSTEAU - LARROUMET - ORDRONNEAU - VINDIS - GERAUD
LUSSET - CAZE et Mme MEYNARD

Procurator(s) :

M. DELBREL donné à Mme MEYNARD

Étaient absent(s) :

MM. DELBREL - ZALATEU et PECHAVY

Étaient excusé(s) :

Date de la convocation
29 février 2016

Date d'affichage
09 mars 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

09 mars 2016

et publication du

09 mars 2016

A été nommé(e) secrétaire de séance :

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET Vice-Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

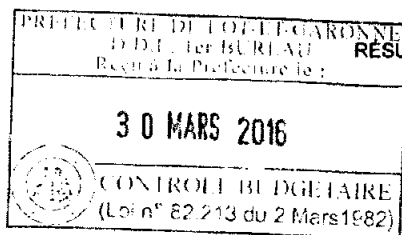
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	49 914,98
- un excédent reporté de :	25 132,67
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	75 047,65
- un excédent d'investissement de :	161 326,22
- un déficit des restes à réaliser de :	48 706,00
Soit un excédent de financement de :	112 620,22

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	75 047,65
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	75 047,65
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	161 326,22



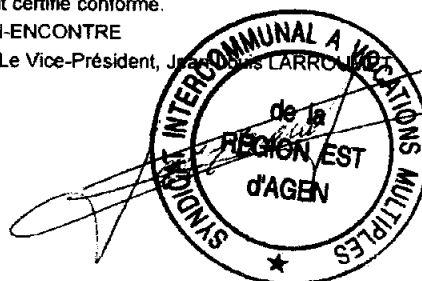
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BON-ENCONTRE

Le Vice-Président, Jean-Louis LARROUMET



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DE SIVOM A.E.P.

Séance du 09 mars 2016

L'an deux mille seize le neuf mars à 9 heures, le Comité Syndical du SIVOM A.E.F régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET Vice-Président,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. TREY D'OUSTEAU - LARROUMET - ORDRONNEAU - VINDIS - GERAUD LUSSET - CAZE et Mme MEYNARD

Procurator(s) :

M. DELBREL donné à Mme MEYNARD

Etaient absent(s) :

MM. DELBREL - ZALATEU et PECHAVY

Etaient excusé(s) :

Date de la convocation
29 février 2016

Date d'affichage
09 mars 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 mars 2016

et publication du

09 mars 2016

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

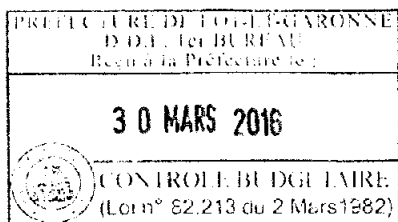
Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET Vice-Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	15 325,33
- un excédent reporté de :	529 987,14
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	545 312,47
- un excédent d'investissement de :	101 627,77
- un déficit des restes à réaliser de :	41 927,00
Soit un excédent de financement de :	59 700,77

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	545 312,47
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	545 312,47
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	101 627,77



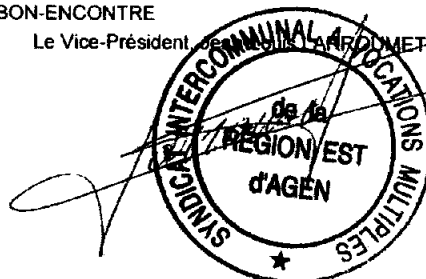
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BON-ENCONTRE

Le Vice-Président, M. LARROUMET



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DE SIVOM ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Séance du 09 mars 2016

L'an deux mille seize le neuf mars à 9 heures, le Comité Syndical du SIVOM Assainissement non collectif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre presc par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET, Vice-Président,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etalent présents :

MM. TREY D'OUSTEAU - LARROUMET - ORDRONNEAU - VINDIS - GERAUD LUSSET - CAZE et Mme MEYNARD

Procuration(s) :

M. DELBREL donné à Mme MEYNARD

Etalent absent(s) :

MM. DELBREL - ZALATEU et PECHAVY

Etalent excusé(s) :

Date de la convocation
29 février 2016

Date d'affichage
09 mars 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

09 mars 2016

et publication du

09 mars 2016

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Jean-Louis LARROUMET Vice-Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 566,51
- un excédent reporté de :	47 368,68
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	50 935,19
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	50 935,19
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	50 935,19
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BON-ENCONTRE

Le Vice-Président Jean-Louis LARROUMET

